

13/05/2024

Extrait du registre des assemblées de propriétaires

Association des Copropriétaires CLOS FLEURI E, zonnelaan 66 à westende

donne rapport de
qui a eu lieu
à location

l'assemblée générale de propriétaires
samedi 11/05/2024 de 16h00 à 18h00
Bar du Soleil, priorijlaan 34 - 8434 Westende

agenda

Quorum	Liste de présences à consulter chez le syndic.	# quotités	#
	présent	480.00	3
	représenté par procuration	140.00	1
	absent	380.00	4
	total	1000.00	8

1. Composition du bureau

Président : M. Maurice Schwartz
Comptage de voix : Mme Alba Taverna
Secrétaire : Mme Alexandra Van den Bossche

2. Validité de l'assemblée

L'assemblée satisfait à la double majorité. Elle peut valablement délibérer et décider.

3. Rapport de l'assemblée du 13/05/2023

Il n'y a pas de commentaires ou d'ajouts à faire au rapport.

En ce qui concerne la mise en œuvre des décisions :

- * Le compte VME est toujours chez KBC.
- * L'éclairage a été renouvelé. Cependant, il brûle (inutilement) pendant la journée. A adapter.
- * Le contrat de nettoyage doit encore être adapté : une fois par mois suffit, même pendant les périodes de vacances.

4. Examen, approbation et décharge des comptes

Il est noté que l'entretien du jardin est assez coûteux (500 euros par an).

Il est donc décidé de réduire les fréquences de passage. Un tour fin mai et un tour courant septembre devraient suffire.

L'assemblée approuve le décompte 4 (04/2023-03/2024) et donne quittance au syndic.

5. Prolongation du mandat du syndic

L'assemblée renouvelle le mandat du syndic pour 1 an.
Mandat au bureau de signer le contrat de syndic.

6. Règlement d'ordre intérieur (RIO)

Pas d'adaptations.

7. Création d'un fonds de réserve ?

Après discussion, l'assemblée décide de reporter ce point à l'assemblée générale de 2025.

8. Façade arrière, problèmes de béton et d'isolation : le point sur la situation

Compte tenu du caractère non urgent de la question, il a été décidé de reporter ce point à la prochaine assemblée générale.

9. Panneaux solaires

La proposition n'est pas retenue.

10. Conduites de gaz : rénovation?

Actuellement, personne n'a de fuite de gaz. Toute personne remarquant quelque chose d'inhabituel prendra une initiative privée.

11. Renouvellement des tuyauteries d'eau dans les parties communes

Suite à une rupture de canalisation, Farys a renouvelé tous les raccordements. Les compteurs ont changé de place et on ne sait plus très bien quel compteur appartient à quel appartement. Le syndic va essayer de les identifier.

12. Parkings

La proposition du syndic de rendre l'utilisation des places de parking payante n'est pas retenue.

Après la réunion, une visite des lieux est effectuée à l'issue de laquelle il est décidé :

- * de repeindre les lignes des parkings et de les mettre aux emplacements respectifs D, E ou F en fonction du bâtiment derrière lequel se trouvent les parkings.
- * de faire poser une nouvelle serrure sur le barel et de fournir deux clés à chaque propriétaire du Clos Fleuri D, E et F.

13. Divers - propositions des propriétaires / locataires

Une plaque d'identification du syndic doit encore être installée dans le hall d'entrée.

Veillez nous faire parvenir vos remarques éventuelles pour le 13/06/2024 au plus tard.

Quiconque se sent lésé par une décision peut, conformément à la loi, porter plainte auprès du juge de paix. Toutes les décisions deviennent définitives le 11/09/2024 sous réserve de plaintes fondées.

pour le syndic, Alexandra Van den Bossche

